Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Désignation des représentants au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX et Madame Christelle MINARD

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2025-149

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	64
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	8
Votants	72
Secrétaire de séance : Philippe POMMEREAU	

L'an 2025, le 29 septembre à 19 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni à MEZIERES EN DROUAIS, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Robert VIGNIKIN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Guy PRADES (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Madame Chantal DESEYNE (Dreux), Mme Caroline VABRE (DREUX) ; Monsieur Sébastien LEROUX (Dreux) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL-SIMON) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPOMDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; Monsieur Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets), M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Thibault PELLETIER (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Etaient absent(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ;M. Pascal ROSSION (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; Mme Murielle BRAVO (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ;M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ;M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ;M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ;Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :

M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) donne pouvoir à M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS); Monsieur Pierre-Frédéric BILLET(Dreux) donne pouvoir à M. Talal Abdelkader (Dreux) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ;

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a institué un Office de Tourisme communautaire, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux, sous forme de régie dotée de l'autonomie financière en application de l'article L. 1412-2 du code général des collectivités territoriales sur l'ensemble du périmètre de l'Agglo du Pays de Dreux.

L'Office de Tourisme est administré par un conseil d'exploitation pour les régies dotées de la seule autonomie financière.

L'article 6 des statuts de l'Office de Tourisme communautaire dispose que : *« les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du président. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes. En cas de démission ou décès d'un membre, le conseil communautaire pourvoit à son remplacement en nommant un autre remplaçant du collège auquel il appartient, pour la durée résiduelle du mandat ».*

L'article 7 des statuts de l'Office de Tourisme communautaire précise que : *« le conseil d'exploitation est réparti en deux collèges :*
- 13 représentants titulaires et 13 représentants suppléants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
- 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants des professions et activités intéressées par le tourisme ;
Chaque membre titulaire est représenté par un membre suppléant. Chaque binôme titulaire/suppléant bénéficie d'une voix délibérative. En présence d'un titulaire et de son suppléant, seul le titulaire peut voter. Le suppléant peut toutefois participer aux débats. S'il est absent, un titulaire peut donner pouvoir uniquement à son suppléant ».

Les membres du conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme ont été désignés par délibération du conseil communautaire n°2020-083 le 23 juillet 2020 comme suit :

Représentants *(délibération n°2020-083)*	Communes
Virginie QUENTIN	ABONDANT
Christine RENAUX MARECHAL	ECLUZELLES
Olivier MARLEIX	ANET
Dominique DE VOS	CHARPONT
Valéria LARGE	NONANCOURT
Fouzia KAMAL	DREUX
Thierry LAINE	LOUYE
Valérie VERDIER-DAUTRÊME	DREUX
Josette PHILIPPE	DREUX
Pierre LEPORTIER	EZY-SUR-EURE
Nathalie VELIN	GUAINVILLE
Pierre SANIER	BU
Christelle MINARD	TREMBLAY-LES-VILLAGES

A la suite du décès de Monsieur Olivier MARLEIX et de la démission de Madame Christelle MINARD de son mandat de conseiller communautaire consécutive à ses nouvelles fonctions de député d'Eure et Loir, il est proposé de désigner deux nouveaux représentants au sein du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme :

- Monsieur Thibault PELLETIER, Maire de la commune de Tremblay-les-villages ;
- Madame Aliette LEBIHAN, Maire de la commune d'Anet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

La représentation de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme s'établit désormais comme suit :

Représentants	Communes
Virginie QUENTIN	ABONDANT
Christine RENAUX MARECHAL	ECLUZELLES
Aliette LEBIHAN	ANET
Dominique DE VOS	CHARPONT
Valéria LARGE	NONANCOURT
Fouzia KAMAL	DREUX
Thierry LAINE	LOUYE
Valérie VERDIER-DAUTRÊME	DREUX
Josette PHILIPPE	DREUX
Pierre LEPORTIER	EZY-SUR-EURE
Nathalie VELIN	GUAINVILLE
Pierre SANIER	BU
Thibault PELLETIER	TREMBLAY-LES-VILLAGES

***VU** la délibération n°2020-083 du 23 juillet 2020 portant élection des représentants au Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme,*
***VU** les délibérations n°2023-181 du 26 juin 2023, n°2023-208 du 25 septembre 2023, n° 2022-227 du 26 septembre 2022 portant mise à jour des membres du conseil d'exploitation de l'office de tourisme.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX, Madame Aliette LEBIHAN pour la commune d'Anet ;
ARTICLE 2 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Monsieur Thibault PELLETIER pour la commune de Tremblay-les-Villages.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 15/10/2025 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 15/10/2025** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Philippe POMMEREAU** **Secrétaire de séance**